

**Réunion de la commission interdépartementale pour le développement durable « CIDD »
du 13 février 2025**

Liste de présence :

Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur	Virginie Gilbert	Présent
Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur	Suzanne de Almeida	
Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur - Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire	Sophie Hirsch	
Ministère des Affaires intérieures – Direction de l'Aménagement communal et du Développement urbain	David Hottua	Présent
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture – Service d'économie rurale	Pierre Treinen	
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	Christine Herzeele	Présent
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture - Protection des consommateurs	Brenda Hacker	Présent
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture - Protection des consommateurs	Nadia Djebbar	
Ministère de la Digitalisation	Ben Max	Exc.
Ministère de la Digitalisation	Florence Fournel	Présent
Ministère de l'Economie	Georges Reding	Exc.
Ministère de l'Economie	Pierre Thielen	Présent
Ministère de l'Economie - STATEC	Rick Schmitz	Présent
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Claude Sevenig	Exc.

Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité	Patrick Kleinbauer	Présent
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Zoé Linden	
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Georges Gehl	Exc.
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Jeannette Muller	Présent
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Sébastien Kieffer	Exc.
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Jimmy Skenderovic	Présent
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Jérôme Faé	
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Cherryl Dentzer	
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Claude Origer	
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Eric Schauls	
Ministère d'État – Secrétariat général du Gouvernement	David Del Nin	Présent
Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Emma Waldron	
Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Katy Medernach	Présent
Ministère des Finances	Robert Jarvis	
Ministère des Finances	Lara Jacoby	Présent
Ministère de la Justice	Anne de Bourcy	
Ministère de la Justice	Elizabeth Putz	Présent
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du territoire	Liette Mathieu	

Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département de l'Aménagement du territoire	Robert Wealer	Présent
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département du Logement	Annick Rock	Présent
Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire – Département du Logement	Cathrin Nordmo	
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics –	Christian Mersch	Présent
Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale – Département de la Santé	Laura Valli	Exc.
Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale – Département de la Santé	Dora Da Costa	
Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale – Département de la Sécurité Sociale	Abilio Fernandes	Exc.
Ministère du Travail	Pierre Hobscheit	Exc.
Ministère de la Culture	Barbara Zeches	

1) Adoption de l'ordre du jour

2) Présentation des résultats de l'étude d'évaluation du « Nohaltegkeetscheck » réalisé par ARTEMIS Cf consulter la présentation Powerpoint de la société ARTEMIS en annexe 1.

3) Discussion et prochaines étapes

Discussion autour de l'utilisation de la partie facultative et obligatoire.

À la suite de l'évaluation, la partie facultative est peu utilisée. La partie obligatoire cependant est contentieusement remplie ce qui est montré par l'analyse détaillée des 16 projets sur les 172 projets remplis.

Discussion autour d'une instance de contrôle

Il n'y a pas d'instance de contrôle qui vérifie et évalue les « Nohaltegkeetscheck » remplis. Il se peut donc que les réponses soient incorrectes ou superficielles, voire fausses ou inexistantes. L'impact reste donc inconnu. Par contre, l'analyse des 16 projets susmentionnés a montré des résultats positifs et

que donc l'utilisation du check est prise au sérieux. Il manque cependant un suivi des résultats faute d'une instance d'évaluation.

Il est rappelé que le CIDD est responsable du projet « Nohaltegkeetscheck. Il n'y a que la coordination qui relève du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité. Chaque ministère et auteur porte soi-même la responsabilité de l'impact de son « Nohaltegkeetscheck ».

Discussion Formation

Pour que le « Nohaltegkeetscheck » gagne en importance à l'avenir, il faut promouvoir davantage la formation auprès de l'INAP. Celle-ci devrait avoir lieu deux fois par an, mais a dû être annulée en 2024, faute d'un nombre insuffisant d'inscrits. A long terme, l'objectif serait d'intégrer la formation au tronc commun.

Discussion sur les pratiques internes aux différents ministères

Plusieurs ministères ne se reconnaissent pas dans la forme actuelle du NHC, on invoque l'idée d'élaborer éventuellement une version personnalisée pour différents ministères et secteurs.

Il importe également de considérer que la transposition d'une directive est à considérer différemment qu'un avant-projet de loi.

Discussion autour de la dématérialisation et analyse du NHC

L'idée est soulevée que l'intelligence artificielle pourrait également aider à l'avenir. L'IA pourrait offrir des expertises et aider au remplissage des fiches en cas de manque d'idées, mais seulement pour ceux qui savent l'utiliser et connaissent le sujet.

L'AI pourrait être utile pour faire une analyse selon l'impact sur les différentes priorités/ ODD.

Discussion autour d'un suivi pour donner suite à l'étude

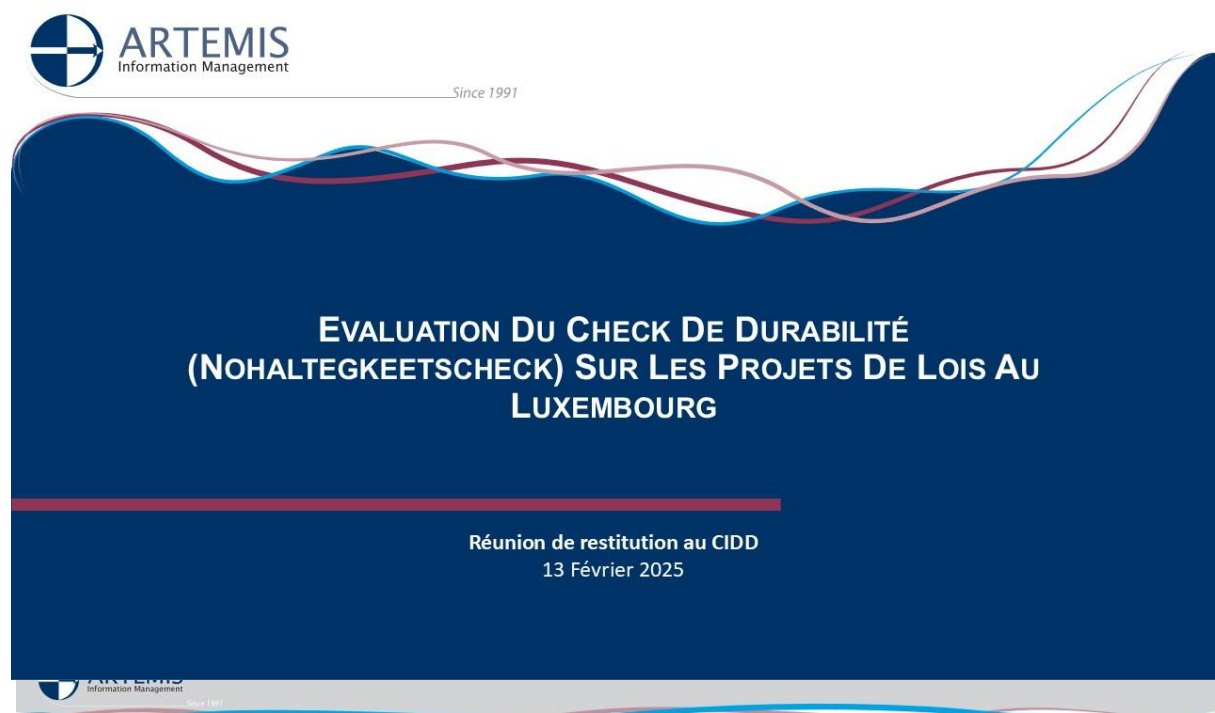
L'idée est avancée de créer des groupes de travail pour faire avancer le NHC.

Il serait envisageable que pour une prochaine réunion, les membres pourraient élaborer des idées pour des prochaines étapes du NHC sur la base des résultats de l'étude.

4) Divers

Il a été demandé que soient cités les 2 ministères qui présentent des formulaires NHC très bien remplis et détaillés.

Annexe 1



Agenda

01

Déroulement de l'évaluation

02

Résultats de l'évaluation

03

Bonnes pratiques et conclusions

04

Recommandations

05

Q&R

①

DEROULEMENT DE L'EVALUATION

Objectifs de l'évaluation

Après une année et demie de mise en œuvre, dresser un bilan relatif à l'utilisation et à l'intérêt du dispositif NHC.

1.

Établir un état des lieux
quantitatif et qualitatif de
l'utilisation du NHC

2.

Analyser la qualité et l'utilité
des documents supports mis à
disposition en ligne pour
appuyer le remplissage du NHC
(points d'orientation et de
guidance pour le contrôle de la
durabilité)

3.

Analyser les modalités
d'utilisation et l'intérêt de
l'outil pour les ministères
utilisateurs

4.

Apprécier les effets
générés par le NHC en
matière d'intégration du
DD dans le dispositif
législatif national

Calendrier

Calendrier		Mois			
		Novembre	Décembre	Janvier	Février
1. Phase 1 : Cadrage					
1.1 Réunion de cadrage et compte rendu		R			
1.2 Analyse documentaire et inventaire					
1.3 Note de cadrage – L1		L			
2. Phase 2 : Collecte des données					
2.1 Revue documentaire approfondie					
2.2 Entretiens avec un échantillon d'acteurs clés					
3. Phase 3 : Analyse et triangulation					
3.1 Triangulation					
3.2 Rapport provisoire (rédaction et soumission) - L2					
4. Phase 4 : Reporting et présentation des résultats					
4.1 Réunion de restitution				R	
4.2 Finalisation du rapport définitif – L3					L
4.3 Restitution CIDD					R

- ☐ Réunion de lancement 12/11/2024
- ☐ Compte Rendu 14/11/2024
- ☐ Note de cadrage 19/11/2024 et 26/11/2025
- ☐ Rapport Provisoire 20/01/2025

- ☐ Restitution: 24/01/2025
- ☐ Rapport Final: Première semaine de février
- ☐ Restitution CIDD: 13/02/2025

Collecte de données

CATEGORIES D'ACTEURS	GROUPES CIBLES
ACTEURS STRATÉGIQUES	Ministères ayant un rôle clé dans la conception et le développement de l'outil NHC, tels que le MECB, ME, ainsi que les membres du CIDD et du CSDD.
ACTEURS OPÉRATIONNELS PRINCIPAUX	Ministères ayant déposé un nombre important de projets de loi, tels que MMTP, MECO, MFIN, MAE, MJUST, MAINT, MLOGAT, et M3S.
ACTEURS SECONDAIRES	Ministères ayant déposé un nombre limité de projets de lois et une utilisation réduite du NHC, tels que MT, MCULT, MFSVA, MFP, MESR, MENEJ, MinDigital.
EXPERTS EXTERNES ET UNITÉS D'ÉVALUATION	Consultants spécialisés (ex. : OCDE, experts ayant participé à la revue par les pairs du NHC)

MINISTÈRE	PROJETS DE LOIS
MFIN	36
MMTP	19
MJUST	19
MECO	16
MAE	15
MAINT	13
MECB	9
MLOGAT	6
ME	6
MENEJ	5
MA	5
MFSVA	5
MT	4
M3S	5
MFP	3
MCULT	3
MESR	2
MinDigital	1
Total	172

ECHANTILLON ETUDIÉ:

- 172 Projets de lois
- 12 ministères rencontrés (soit 73% des projets de lois)
- Analyse détaillée de 16 projets de lois

Limites de l'évaluation

1. **Periodicité contraignante** → Disponibilité des acteurs à rencontrer entre novembre et décembre 2024, limitant ainsi l'accès aux sources primaires
2. **Représentativité incomplète** → L'absence de retours de certains ministères clés
3. **Distinction insuffisante** → Un manque d'informations permettant de différencier clairement les NHC associés aux projets de loi ou aux amendements

Etat des lieux quantitatif et qualitatif de l'utilisation du NHC

Une utilisation
limitée de la partie
facultative

Les fonctions du NHC
sont partiellement
remplies

Les difficultés
identifiées au
remplissage

Qualité des documents et supports

Une utilisation
limitée des
documents supports
pour le remplissage
du **NHC**

Documents jugés
compréhensibles,
accessibles et utiles
par les utilisateurs

Limite dans
l'amélioration de la
qualité des données
renseignées et de
l'intégration du **NHC**

Interêt de l'outil

Valeur ajoutée du
NHC pour les
ministères concernés

Effets du **NHC** sur l'intégration du DD au sein des ministères

Degré d'intégration du DD

MÉTHODOLOGIE

- Comparaison des notes attribuées par les ministères avec celles issues de l'évaluation
- L'analyse des écarts combine notation quantitative et analyse qualitative des justifications pour identifier, comprendre et corriger les divergences dans l'utilisation du NHC

OBJECTIFS

- Mesurer le degré de comparabilité entre les réponses fournies par les ministères et l'évaluation
- Identifier les divergences

N°	Projet du DS	Date de la 1 ^{re} séance	Date de la 2 ^{de} séance	Statut	MS	Appréciation	Signature
1	Projet de développement économique, de la formation professionnelle et sportive des jeunes et des personnes en situation de handicap et de la formation des enseignants	03/03/2019	03/03/2019	Présent	MS	Non	MS
1. Faire le compte des séances du DS							
2. Contribution aux DDS							
3. Exacts entre la NAC, des enseignants et notre propre analyse							
Séances							
Séances 1 et 2 : séance d'ouverture							
Séances 3 et 4 : séance de travail							
Séances 5 et 6 : séance de travail							
Séances 7 et 8 : séance de travail							
Séances 9 et 10 : séance de travail							
Séances 11 et 12 : séance de travail							
Séances 13 et 14 : séance de travail							
Séances 15 et 16 : séance de travail							
Séances 17 et 18 : séance de travail							
Séances 19 et 20 : séance de travail							
Séances 21 et 22 : séance de travail							
Séances 23 et 24 : séance de travail							
Séances 25 et 26 : séance de travail							
Séances 27 et 28 : séance de travail							
Séances 29 et 30 : séance de travail							
Séances 31 et 32 : séance de travail							
Séances 33 et 34 : séance de travail							
Séances 35 et 36 : séance de travail							
Séances 37 et 38 : séance de travail							
Séances 39 et 40 : séance de travail							
Séances 41 et 42 : séance de travail							
Séances 43 et 44 : séance de travail							
Séances 45 et 46 : séance de travail							
Séances 47 et 48 : séance de travail							
Séances 49 et 50 : séance de travail							
Séances 51 et 52 : séance de travail							
Séances 53 et 54 : séance de travail							
Séances 55 et 56 : séance de travail							
Séances 57 et 58 : séance de travail							
Séances 59 et 60 : séance de travail							
Séances 61 et 62 : séance de travail							
Séances 63 et 64 : séance de travail							
Séances 65 et 66 : séance de travail							
Séances 67 et 68 : séance de travail							
Séances 69 et 70 : séance de travail							
Séances 71 et 72 : séance de travail							
Séances 73 et 74 : séance de travail							
Séances 75 et 76 : séance de travail							
Séances 77 et 78 : séance de travail							
Séances 79 et 80 : séance de travail							
Séances 81 et 82 : séance de travail							
Séances 83 et 84 : séance de travail							
Séances 85 et 86 : séance de travail							
Séances 87 et 88 : séance de travail							
Séances 89 et 90 : séance de travail							
Séances 91 et 92 : séance de travail							
Séances 93 et 94 : séance de travail							
Séances 95 et 96 : séance de travail							
Séances 97 et 98 : séance de travail							
Séances 99 et 100 : séance de travail							
Séances 101 et 102 : séance de travail							
Séances 103 et 104 : séance de travail							
Séances 105 et 106 : séance de travail							
Séances 107 et 108 : séance de travail							
Séances 109 et 110 : séance de travail							
Séances 111 et 112 : séance de travail							
Séances 113 et 114 : séance de travail							
Séances 115 et 116 : séance de travail							
Séances 117 et 118 : séance de travail							
Séances 119 et 120 : séance de travail							
Séances 121 et 122 : séance de travail							
Séances 123 et 124 : séance de travail							
Séances 125 et 126 : séance de travail							
Séances 127 et 128 : séance de travail							
Séances 129 et 130 : séance de travail							
Séances 131 et 132 : séance de travail							
Séances 133 et 134 : séance de travail							
Séances 135 et 136 : séance de travail							
Séances 137 et 138 : séance de travail							
Séances 139 et 140 : séance de travail							
Séances 141 et 142 : séance de travail							
Séances 143 et 144 : séance de travail							
Séances 145 et 146 : séance de travail							
Séances 147 et 148 : séance de travail							
Séances 149 et 150 : séance de travail							
Séances 151 et 152 : séance de travail							
Séances 153 et 154 : séance de travail							
Séances 155 et 156 : séance de travail							
Séances 157 et 158 : séance de travail							
Séances 159 et 160 : séance de travail							
Séances 161 et 162 : séance de travail							
Séances 163 et 164 : séance de travail							
Séances 165 et 166 : séance de travail							
Séances 167 et 168 : séance de travail							
Séances 169 et 170 : séance de travail							
Séances 171 et 172 : séance de travail							
Séances 173 et 174 : séance de travail							
Séances 175 et 176 : séance de travail							
Séances 177 et 178 : séance de travail							
Séances 179 et 180 : séance de travail							
Séances 181 et 182 : séance de travail							
Séances 183 et 184 : séance de travail							
Séances 185 et 186 : séance de travail							
Séances 187 et 188 : séance de travail							
Séances 189 et 190 : séance de travail							
Séances 191 et 192 : séance de travail							
Séances 193 et 194 : séance de travail							
Séances 195 et 196 : séance de travail							
Séances 197 et 198 : séance de travail							
Séances 199 et 200 : séance de travail							
Séances 201 et 202 : séance de travail							
Séances 203 et 204 : séance de travail							
Séances 205 et 206 : séance de travail							
Séances 207 et 208 : séance de travail							
Séances 209 et 210 : séance de travail							
Séances 211 et 212 : séance de travail							
Séances 213 et 214 : séance de travail							
Séances 215 et 216 : séance de travail							
Séances 217 et 218 : séance de travail							
Séances 219 et 220 : séance de travail							
Séances 221 et 222 : séance de travail							
Séances 223 et 224 : séance de travail							
Séances 225 et 226 : séance de travail							
Séances 227 et 228 : séance de travail							
Séances 229 et 230 : séance de travail							
Séances 231 et 232 : séance de travail							
Séances 233 et 234 : séance de travail							
Séances 235 et 236 : séance de travail							
Séances 237 et 238 : séance de travail							
Séances 239 et 240 : séance de travail							
Séances 241 et 242 : séance de travail							
Séances 243 et 244 : séance de travail							
Séances 245 et 246 : séance de travail							
Séances 247 et 248 : séance de travail							
Séances 249 et 250 : séance de travail							
Séances 251 et 252 : séance de travail							
Séances 253 et 254 : séance de travail							
Séances 255 et 256 : séance de travail							
Séances 257 et 258 : séance de travail							
Séances 259 et 260 : séance de travail							
Séances 261 et 262 : séance de travail							
Séances 263 et 264 : séance de travail							
Séances 265 et 266 : séance de travail							
Séances 267 et 268 : séance de travail							
Séances 269 et 270 : séance de travail							
Séances 271 et 272 : séance de travail							
Séances 273 et 274 : séance de travail							
Séances 275 et 276 : séance de travail							
Séances 277 et 278 : séance de travail							
Séances 279 et 280 : séance de travail							
Séances 281 et 282 : séance de travail							
Séances 283 et 284 : séance de travail							
Séances 285 et 286 : séance de travail							
Séances 287 et 288 : séance de travail							
Séances 289 et 290 : séance de travail							
Séances 291 et 292 : séance de travail							
Séances 293 et 294 : séance de travail							
Séances 295 et 296 : séance de travail							
Séances 297 et 298 : séance de travail							
Séances 299 et 300 : séance de travail							
Séances 301 et 302 : séance de travail							
Séances 303 et 304 : séance de travail							
Séances 305 et 306 : séance de travail							
Séances 307 et 308 : séance de travail							
Séances 309 et 310 : séance de travail							
Séances 311 et 312 : séance de travail							
Séances 313 et 314 : séance de travail							
Séances 315 et 316 : séance de travail							
Séances 317 et 318 : séance de travail							
Séances 319 et 320 : séance de travail							
Séances 321 et 322 : séance de travail							
Séances 323 et 324 : séance de travail							
Séances 325 et 326 : séance de travail							
Séances 327 et 328 : séance de travail							
Séances 329 et 330 : séance de travail							
Séances 331 et 332 : séance de travail							
Séances 333 et 334 : séance de travail							
Séances 335 et 336 : séance de travail							
Séances 337 et 338 : séance de travail							
Séances 339 et 340 : séance de travail							
Séances 341 et 342 : séance de travail							
Séances 343 et 344 : séance de travail							
Séances 345 et 346 : séance de travail							
Séances 347 et 348 : séance de travail							
Séances 349 et 350 : séance de travail							
Séances 351 et 352 : séance de travail							
Séances 353 et 354 : séance de travail							
Séances 355 et 356 : séance de travail							
Séances 357 et 358 : séance de travail							
Séances 359 et 360 : séance de travail							
Séances 361 et 362 : séance de travail							
Séances 363 et 364 : séance de travail							
Séances 365 et 366 : séance de travail							
Séances 367 et 368 : séance de travail							
Séances 369 et 370 : séance de travail							
Séances 371 et 372 : séance de travail							
Séances 373 et 374 : séance de travail							
Séances 375 et 376 : séance de travail							
Séances 377 et 378 : séance de travail							
Séances 379 et 380 : séance de travail							
Séances 381 et 382 : séance de travail							
Séances 383 et 384 : séance de travail							
Séances 385 et 386 : séance de travail							
Séances 387 et 388 : séance de travail							
Séances 389 et 390 : séance de travail							
Séances 391 et 392 : séance de travail							
Séances 393 et 394 : séance de travail							
Séances 395 et 396 : séance de travail							
Séances 397 et 398 : séance de travail							
Séances 399 et 400 : séance de travail							
Séances 401 et 402 : séance de travail							
Séances 403 et 404 : séance de travail							
Séances 405 et 406 : séance de travail							
Séances 407 et 408 : séance de travail							
Séances 409 et 410 : séance de travail							
Séances 411 et 412 : séance de travail							
Séances 413 et 414 : séance de travail							
Séances 415 et 416 : séance de travail							
Séances 417 et 418 : séance de travail							
Séances 419 et 420 : séance de travail							
Séances 421 et 422 : séance de travail							
Séances 423 et 424 : séance de travail							
Séances 425 et 426 : séance de travail							
Séances 427 et 428 : séance de travail							
Séances 429 et 430 : séance de travail							
Séances 431 et 432 : séance de travail							
Séances 433 et 434 : séance de travail							
Séances 435 et 436 : séance de travail							
Séances 437 et 438 : séance de travail							
Séances 439 et 440 : séance de travail							
Séances 441 et 442 : séance de travail							
Séances 443 et 444 : séance de travail							
Séances 445 et 446 : séance de travail							
Séances 447 et 448 : séance de travail							
Séances 449 et 450 : séance de travail							
Séances 451 et 452 : séance de travail							
Séances 453 et 454 : séance de travail							
Séances 455 et 456 : séance de travail							
Séances 457 et 458 : séance de travail							
Séances 459 et 460 : séance de travail							
Séances 461 et 462 : séance de travail							
Séances 463 et 464 : séance de travail							
Séances 465 et 466 : séance de travail							
Séances 467 et 468 : séance de travail							
Séances 469 et 470 : séance de travail							
Séances 471 et 472 : séance de travail							
Séances 473 et 474 : séance de travail							
Séances 475 et 476 : séance de travail							
Séances 477 et 478 : séance de travail							
Séances 479 et 480 : séance de travail							
Séances 481 et 482 : séance de travail							
Séances 483 et 484 : séance de travail							
Séances 485 et 486 : séance de travail							
Séances 487 et 488 : séance de travail							
Séances 489 et 490 : séance de travail							
Séances 491 et 492 : séance de travail							
Séances 493 et 494 : séance de travail							
Séances 495 et 496 : séance de travail							
Séances 497 et 498 : séance de travail							
Séances 499 et 500 : séance de travail							
Séances 501 et 502 : séance de travail							
Séances 503 et 504 : séance de travail							
Séances 505 et 506 : séance de travail							
Séances 507 et 508 : séance de travail							
Séances 509 et 510 : séance de travail							
Séances 511 et 512 : séance de travail							
Séances 513 et 514 : séance de travail							
Séances 515 et 516 : séance de travail							
Séances 517 et 518 : séance de travail							
Séances 519 et 520 : séance de travail							
Séances 521 et 522 : séance de travail							
Séances 523 et 524 : séance de travail							
Séances 525 et 526 : séance de travail							
Séances 527 et 528 : séance de travail							
Séances 529 et 530 : séance de travail							
Séances 531 et 532 : séance de travail							
Séances 533 et 534 : séance de travail							
Séances 535 et 536 : séance de travail							
Séances 537 et 538 : séance de travail							
Séances 539 et 540 : séance de travail							
Séances 541 et 542 : séance de travail							
Séances 543 et 544 : séance de travail							
Séances 545 et 546 : séance de travail							
Séances 547 et 548 : séance de travail							
Séances 549 et 550 : séance de travail							
Séances 551 et 552 : séance de travail							
Séances 553 et 554 : séance de travail							
Séances 555 et 556 : séance de travail							
Séances 557 et 558 : séance de travail							
Séances 559 et 560 : séance de travail							
Séances 561 et 562 : séance de travail							
Séances 563 et 564 : séance de travail							
Séances 565 et 566 : séance de travail							
Séances 567 et 568 : séance de travail							
Séances 569 et 570 : séance de travail							
Séances 571 et 572 : séance de travail							
Séances 573 et 574 : séance de travail							
Séances 575 et 576 : séance de travail							
Séances 577 et 578 : séance de travail							
Séances 579 et 580 : séance de travail							
Séances 581 et 582 : séance de travail							
Séances 583 et 584 : séance de travail							
Séances 585 et 586 : séance de travail							
Séances 587 et 588 : séance de travail							
Séances 589 et 590 : séance de travail							
Séances 591 et 592 : séance de travail							
Séances 593 et 594 : séance de travail							
Séances 595 et 596 : séance de travail							
Séances 597 et 598 : séance de travail							
Séances 599 et 600 : séance de travail							
Séances 601 et 602 : séance de travail							
Séances 603 et 604 : séance de travail							
Séances 605 et 606 : séance de travail							
Séances 607 et 608 : séance de travail							
Séances 609 et 610 : séance de travail							
Séances 611 et 612 : séance de travail							
Séances 613 et 614 : séance de travail							
Séances 615 et 616 : séance de travail							
Séances 617 et 618 : séance de travail							
Séances 619 et 620 : séance de travail							
Séances 621 et 622 : séance de travail							
Séances 623 et 624 : séance de travail							
Séances 625 et 626 : séance de travail							
Séances 627 et 628 : séance de travail							
Séances 629 et 630 : séance de travail							
Séances 631 et 632 : séance de travail							
Séances 633 et 634 : séance de travail							
Séances 635 et 636 : séance de travail							
Séances 637 et 638 : séance de travail							
Séances 639 et 640 : séance de travail							
Séances 641 et 642 : séance de travail							
Séances 643 et 644 : séance de travail							
Séances 645 et 646 : séance de travail							
Séances 647 et 648 : séance de travail							
Séances 649 et 650 : séance de travail							
Séances 651 et 652 : séance de travail							
Séances 653 et 654 : séance de travail							
Séances 655 et 656 : séance de travail							
Séances 657 et 658 : séance de travail							
Séances 659 et 660 : séance de travail							
Séances 661 et 662 : séance de travail							
Séances 663 et 664 : séance de travail							
Séances 665 et 666 : séance de travail							
Séances 667 et 668 : séance de travail							
Séances 669 et 670 : séance de travail							
Séances 671 et 672 : séance de travail							
Séances 673 et 674 : séance de travail							
Séances 675 et 676 : séance de travail							
Séances 677 et 678 : séance de travail							
Séances 679 et 680 : séance de travail							
Séances 681 et 682 : séance de travail							
Séances 683 et 684 : séance de travail							
Séances 685 et 686 : séance de travail							
Séances 687 et 688 : séance de travail							
Séances 689 et 690 : séance de travail							
Séances 691 et 692 : séance de travail							
Séances 693 et 694 : séance de travail							
Séances 695 et 696 : séance de travail							
Séances 697 et 698 : séance de travail							
Séances 699 et 700 : séance de travail							
Séances 701 et 702 : séance de travail							
Séances 703 et 704 : séance de travail							
Séances 705 et 706 : séance de travail							
Séances 707 et 708 : séance de travail							
Séances 709 et 710 : séance de travail							
Séances 711 et 712 : séance de travail							
Séances 713 et 714 : séance de travail							
Séances 715 et 716 : séance de travail							
Séances 717 et 718 : séance de travail							
Séances 719 et 720 : séance de travail							
Séances 721 et 722 : séance de travail							
Séances 723 et 724 : séance de travail							
Séances 725 et 726 : séance de travail							
Séances 727 et 728 : séance de travail							
Séances 729 et 730 : séance de travail							
Séances 731 et 732 : séance de travail							
Séances 733 et 734 : séance de travail							
Séances 735 et 736 : séance de travail							
Séances 737 et 738 : séance de travail							
Séances 739 et 740 : séance de travail							
Séances 741 et 742 : séance de travail							
Séances 743 et 744 : séance de travail							
Séances 745 et 746 : séance de travail							
Séances 747 et 748 : séance de travail							
Séances 749 et 750 : séance de travail							
Séances 751 et 752 : séance de travail							
Séances 753 et 754 : séance de travail							
Séances 755 et 756 : séance de travail							
Séances 757 et 758 : séance de travail							
Séances 759 et 760 : séance de travail							
Séances 761 et 762 : séance de travail							
Séances 763 et 764 : séance de travail							
Séances 765 et 766 : séance de travail							
Séances 767 et 768 : séance de travail							
Séances 769 et 770 : séance de travail							
Séances 771 et 772 : séance de travail							
Séances 773 et 774 : séance de travail							
Séances 775 et 776 : séance de travail							
Séances 777 et 778 : séance de travail							
Séances 779 et 780 : séance de travail							
Séances 781 et 782 : séance de travail							
Séances 783 et 784 : séance de travail							
Séances 785 et 786 : séance de travail							
Séances 787 et 788 : séance de travail							
Séances 789 et 790 : séance de travail							
Séances 791 et 792 : séance de travail							
Séances 793 et 794 : séance de travail							
Séances 795 et 796 : séance de travail							
Séances 797 et 798 : séance de travail							
Séances 799 et 800 : séance de travail							
Séances 801 et 802 : séance de travail							
Séances 803 et 804 : séance de travail							
Séances 805 et 806 : séance de travail							
Séances 807 et 808 : séance de travail							
Séances 809 et 810 : séance de travail							
Séances 811 et 812 : séance de travail							
Séances 813 et 814 : séance de travail							
Séances 815 et 816 : séance de travail							
Séances 817 et 818 : séance de travail							
Séances 819 et 820 : séance de travail							
Séances 821 et 822 : séance de travail							
Séances 823 et 824 : séance de travail							
Séances 825 et 826 : séance de travail							
Séances 827 et 828 : séance de travail							
Séances 829 et 830 : séance de travail							
Séances 831 et 832 : séance de travail							
Séances 833 et 834 : séance de travail							
Séances 835 et 836 : séance de travail							
Séances 837 et 838 : séance de travail							
Séances 839 et 840 : séance de travail							
Séances 841 et 842 : séance de travail							
Séances 843 et 844 : séance de travail							
Séances 845 et 846 : séance de travail							
Séances 847 et 848 : séance de travail							
Séances 849 et 850 : séance de travail							
Séances 851 et 852 : séance de travail							
Séances 853 et 854 : séance de travail							
Séances 855 et 856 : séance de travail							
Séances 857 et 858 : séance de travail							
Séances 859 et 860 : séance de travail							
Séances 861 et 862 : séance de travail							
Séances 863 et 864 : séance de travail							
Séances 865 et 866 : séance de travail							
Séances 867 et 868 : séance de travail							
Séances 869 et 870 : séance de travail							
Séances 871 et 872 : séance de travail							
Séances 873 et 874 : séance de							

RÉSULTATS

OBLIGATOIRE

- Peu d'écarts entre les réponses soumises par les ministères et l'analyse de l'évaluation
- 2/16 écarts plus importants

FACULTATIVE

- Utilisation limitée (5/16)
- 3/5 « non applicable »

3 BONNES PRATIQUES ET CONCLUSIONS

Bonnes pratiques



Mise en place de consultations internes approfondies, impliquant plusieurs juristes et experts thématiques, afin d'assurer la complétude et la qualité des informations fournies



Collaboration active de différentes Directions Générales au sein des ministères pour le remplissage de cet outil. Cette approche collaborative garantit une analyse plus complète et diversifiée, en intégrant des perspectives variées et en renforçant la pertinence des conclusions.

Conclusions

Introduit en mai 2023 pour intégrer les enjeux de développement durable (DD) dans les projets de loi luxembourgeois.

Avancées et points positifs

- ☐ Tous les ministères l'appliquent, ce qui garantit une démarche homogène et une intégration progressive du DD dans les politiques publiques
- ☐ Le NHC a permis d'initier le dialogue sur le DD
- ☐ Les documents support sont appréciés par les utilisateurs
- ☐ La partie obligatoire est bien remplie
- ☐ L'émergence de bonnes pratiques dans certains ministères impliquant des experts thématiques et des juristes dans le remplissage

Défis à relever

- ☐ Utilisation automatique, souvent en fin de processus, limitant une réflexion approfondie.
- ☐ Le format actuel ne favorise pas toujours la réflexion stratégique
- ☐ Perçu par les ministères parfois comme une formalité administrative plutôt qu'un outil stratégique.
- ☐ La compréhension du DD est parfois limitée à l'environnement
- ☐ La partie facultative est peu renseignée (16 projets sur 172).

Le NHC a un potentiel stratégique, mais des améliorations sont nécessaires pour renforcer son efficacité et aligner son usage avec ses objectifs.

Recommandations générales

- R1** Engager une réflexion approfondie sur le format actuel de l'outil.
- R2** Impliquer les parties prenantes dès la conception des ajustements.
- R3** Engager une réflexion pour voir comment à un niveau plus globale les réponses du NHC peuvent être exploitées.

Optimiser la formation et la sensibilisation

- R4** Communiquer sur les formations disponibles et envisager de les rendre obligatoires pour tout nouvel arrivant.
- R5** Créer un glossaire ou un guide simplifié.
- R6** Valoriser les réussites.

Améliorer la completion de la partie facultative

- R7** Renforcer la sensibilisation et l'accompagnement des ministères.
- R8** Simplifier le format de la partie facultative.
- R9** Rendre obligatoire certaines sections de la partie facultative.

Réduire les contraintes liées au temps et aux ressources

- R10** Anticiper le remplissage du NHC dès les premières étapes des projets de loi.
- R11** Renforcer les équipes en RH et techniques.
- R12** Digitaliser et automatiser le processus.

Renforcer l'accompagnement et le soutien institutionnel

- R13** Mettre en place un dispositif de soutien continu.
- R14** Améliorer la diffusion et l'accessibilité des documents supports.
- R15** Mettre en place un retour qualitatif systématique.

Adapter le NHC aux besoins et aux réalités des Ministères

- R16** Personnaliser les documents de supports selon les secteurs.
- R17** Éviter les redondances.
- R18** Clarifier les attentes pour les projets à faible impact.

Renforcer l'impact stratégique du NHC

- R19** Intégrer le NHC dans les stratégies globales des ministères : Faire du NHC un outil central pour évaluer et planifier les politiques publiques, au-delà d'un simple exercice administratif.
- R20** Suivre les progrès réalisés grâce au NHC : Instaurer un système d'évaluation annuel pour mesurer les contributions du NHC à l'intégration du DD dans les politiques législatives.

Q&A

Merci de votre
attention...